

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

24 septembre 2026

40^e ANNIVERSAIRE DE L'AGRESSION TERRORISTE DU 23 SEPTEMBRE 1986 :

UNE GERBE DEPOSEE EN MEMOIRE DES VICTIMES A LOME

Lomé, 24 sept. (ATOP) – Le président de l'Assemblée nationale, Prof. Komi Selom Klassou, représentant le Président du Conseil, a déposé, le mercredi 23 septembre, à la Place des Martyrs à Lomé, une gerbe de fleurs en hommage des victimes de l'agression terroriste du 23 septembre 1986.



Les officiels



Dépôt de gerbe

Après le dépôt de gerbe de fleurs, le président de l'Assemblée nationale a observé une minute de silence dans le recueillement, suivi de la sonnerie aux morts des Forces armées togolaises, et de l'exécution de l'hymne national, « Terre de nos aïeux ». L'ambiance était entretenue par la chorale des femmes.

Ce geste de mémoire s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 40^e anniversaire de cette attaque. La cérémonie a réuni des représentants des institutions de la République, des officiers supérieurs des Forces armées togolaises (FAT), ainsi que des autorités administratives et coutumières.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----	2-5
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----	5-16
INTERVIEW	-----	17-20
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----	20-24
SPORTS	-----	23-24

L'agression du 23 septembre 1986 avait été menée par un groupe armé venu de l'extérieur du territoire national. Les assaillants avaient pris pour cible plusieurs points stratégiques de Lomé dans la nuit du 23 au 24 septembre, faisant des victimes parmi les forces de défense et de sécurité et les populations civiles. ATOP/IS/AO



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

152^E REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BOAD : **PLUSIEURS DOSSIERS SOUMIS A L'APPROBATION DES ADMINISTRATEURS**

Lomé, 24 sept. (ATOP) - Plusieurs dossiers sont soumis aux administrateurs et administratrices de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) réunis, le jeudi 24 septembre à Lomé, pour la 152^e réunion du conseil d'administration de cette institution sous-régionale.

« Nous procéderons à l'arrêt des comptes intermédiaires de la Banque au 30 juin 2026 et prendre connaissance du compte-rendu de la 54^e réunion du comité d'audit de la banque », a annoncé le président de la BOAD, Serge Ekue à l'ouverture des travaux. Les dossiers soumis à l'approbation des participants, dit-il, sont inscrits dans une logique de rigueur et d'impact. Ces dossiers concernent les secteurs stratégiques, la mécanisation agricole, les investissements, les infrastructures routières et aéroportuaires, la production de ciment, les projets et opérations dans le secteur de l'énergie, un secteur éminemment stratégique. Outre ces interventions structurelles, les administrateurs auront à plancher sur un programme d'urgence dédié à la résilience agricole et énergétique.

Pour soutenir la dynamique et les ambitions du « Plan Djoliba... La suite, 2026-2030 », poursuit M. Ekue, nous examinerons également les opportunités de mobilisation de ressources auprès des partenaires, entre autres, l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement, la KfW, l'instrument de développement de nos partenaires allemands ainsi que la Banque de développement européenne et la Chine.

Le président de la BOAD s'est félicité de la structure financière de la banque au 30 juin 2026, « ce qui confirme l'aspect confortable de notre structure de capital et de nos fonds de propres ». « Mesdames et Messieurs, vous voyez bien notre cap est clair : financer plus, financer mieux, tout en accompagnant les États face aux mutations socio-économiques et sécuritaires de notre région. Tel est le sens de notre action, tel est notre engagement sans cesse renouvelé », a réitéré M. Ekue.

« Djoliba... La Suite », le plan stratégique 2026-2030 de la BOAD, ambitionne de porter les financements à 6 500 Mds FCFA, soit le double du plan précédent, avec une approche sectorielle centrée sur l'énergie, l'agriculture, la santé, l'éducation et l'habitat abordable. ATOP/AJA/BV



La séance d'ouverture, M. Ekue (au fond)

MORSURES DE SERPENT :

PLUS DE 4 000 CAS ENREGISTRES CHAQUE ANNEE AU TOGO

Lomé, 24 sept. (ATOP) – Plus de 4 000 personnes sont victimes chaque année de morsures de serpents au Togo, a indiqué le coordonnateur national du programme de lutte contre les Maladies tropicales négligées (MTN), Dr Gnessiké Piham, lors d'une conférence de presse, le mercredi 23 septembre à Lomé.



Dr Wotobé (au micro)



L'assistance

Cette conférence a été organisée par le ministère en charge de la Santé pour célébrer la journée internationale de sensibilisation aux morsures de serpents, observée chaque 19 septembre. Elle a été placée sous le thème : « Les incapacités dues aux envenimations par morsure de serpent ». La séance a permis de présenter aux professionnels des médias la situation des envenimations, les actions menées et les défis. La finalité est de renforcer la diffusion des messages de prévention, auprès des populations, particulièrement dans les zones rurales.

Selon les responsables sanitaires, au cours de la période allant de 2020 à 2025, le Togo a enregistré 17 942 cas de morsures de serpent, dont 268 décès. Durant la même période, 27 366 sérums antivenimeux (SAV) ont été administrés. Afin de faciliter l'accès aux soins, le gouvernement a mis en place plusieurs mesures, notamment la subvention de la prise en charge des victimes. Le prix des SAV subventionnés par l'État est de 15 000 francs CFA contre 45 000 F CFA. Plusieurs défis restent à relever, notamment la formation des professionnels de santé, particulièrement dans les centres de santé périphériques, l'accessibilité aux sérums antivenimeux et la sensibilisation des communautés.

Le secrétaire général du ministère en charge de la Santé, Dr Kokou Wotobé, a fait savoir qu'une morsure de serpent doit être considérée comme une urgence médicale. « Toute victime doit être conduite sans délai vers la formation sanitaire la plus proche », a-t-il déclaré. Il a précisé que le sérum antivenimeux, disponible dans les formations sanitaires, constitue le traitement spécifique recommandé contre les envenimations. Dr Wotobé a appelé les populations à éviter les pratiques traditionnelles telles que les scarifications, les incisions, la pose de garrots ou l'application de produits sur la plaie.

Pour prévenir les morsures, Dr Gnessiké Piham a conseillé aux personnes vivant ou travaillant en milieu rural le port de bottes lors des travaux champêtres. Il a également recommandé d'éviter de séjourner dans des maisons inachevées, qui peuvent servir d'abri aux serpents. ATOP/MD/AO/KYA

EN CAS DE MORSURE DE SERPENT, NE JAMAIS POSER DE GARROT (DR GNESSIKE)

Lomé, 24 sept. (ATOP) – « En cas de morsure de serpent, il faut immobiliser le membre mordu et rester calme, car le venin circule vite avec l'effort », a recommandé le

coordonnateur du Programme national de lutte contre les maladies tropicales négligées (PNMTN), Dr Gnossike Piham le mercredi 23 septembre à Lomé.

Cette invite a été faite lors de la conférence de presse marquant la célébration en différé de la journée internationale de sensibilisation aux morsures de serpents, observée chaque 19 septembre.

Donnant quelques réflexes qui sauvent des vies en cas de morsure de serpent, Dr Gnossike recommande d'immobiliser le membre mordu en restant calme. Etant donné que le venin circule vite avec l'effort, dit-il, il est impérieux d'évacuer immédiatement la victime vers un centre de santé le plus proche. Le coordonnateur demande de retenir si possible la description du serpent sans chercher à le capturer ou le tuer. Il conseille aux populations de porter des bottes et des vêtements qui couvrent bien le corps en zone à risque, surtout la nuit et en saison des pluies.



Dr Gnossike

L'expert a évoqué également des gestes à proscrire en cas de morsure par un serpent. Il proscrit la pose de garrot, expliquant que ce geste aggrave les dégâts tissulaires et peut coûter le membre. Dr Gnossike demande d'éviter l'incision, succion de la plaie, précisant que ces gestes n'éliminent pas le venin. Il déconseille l'administration de remède traditionnel non prouvé qui retarde la prise en charge.

Le coordonnateur martèle que le temps est le facteur le plus déterminant dans la prise en charge d'une victime de morsure de serpent. « Chaque heure perdue avant l'administration du Sérum antivenimeux (SAV) augmente le risque de décès ou de séquelles irréversibles », a-t-il fait savoir. Dr Gnossike a invité les populations à s'approprier ces réflexes pour contribuer à réduire les décès et les complications liés aux morsures de serpents. ATOP/BV/DHK/KYA

FONCTION PUBLIQUE :

LE MINISTRE APPELLE AU RESPECT DES DELAIS DE TRAITEMENTS DES DOSSIERS



Lomé, 24 sept. (ATOP) – Dans une note circulaire en date du 28 août dernier, le ministre en charge de la Fonction publique a déploré des retards excessifs dans le traitement de nombreux dossiers à la fonction publique. Ces dossiers concernant les actes relatifs aux nominations, titularisation, avancements, rectification, congé de maladie ou de maternité, rappel à l'activité, reprise de service, admission à la retraite.

Ces retards, qui ont un impact notable sur la carrière des agents concernés, laissent présumer que les dossiers ne sont pas traités dans les délais requis par les services compétents.

Par conséquent, le ministre invite tous les directeurs généraux, directeurs et chefs de service à prendre les dispositions idoines pour procéder au traitement diligent desdits dossiers dans un délai maximum d'un (01) mois. Selon la note, tous les départements et

services sont priés de produire à cet effet un état hebdomadaire de suivi du traitement de ces dossiers.

Le ministre convie les directeurs généraux, directeurs et chefs de service à prendre toutes les dispositions pour l'apurement desdits dossiers dans le délai susmentionné.

ATOP/BA/Source : ministère de la Fonction publique

LE MONDE LITTERAIRE TOGOLAIS EN DEUIL:

L'ECRIVAIN KOFFI GOMEZ N'EST PLUS

Lomé, 24 sept. (ATOP) - Le monde littéraire togolais est en deuil. L'écrivain et dramaturge Koffi Gomez, connu également sous le pseudonyme de « Gemzo Kiffo », est décédé le mardi 22 septembre à la suite d'une maladie.

Né le 28 février 1941 à Lomé, Koffi Gomez encore appelé tonton Emile par ses proches, s'est illustré dans la littérature togolaise à travers des romans, des pièces de théâtre et des ouvrages destinés à la jeunesse. Il s'est notamment fait connaître du grand public avec son roman « Opération marigot », qui lui a valu le Premier Prix littéraire Eyadéma en 1986.

Titulaire d'une licence en géographie tropicale obtenue en 1968 et d'une maîtrise en géomorphologie en 1969 à l'Université de Dakar, il a d'abord exercé dans l'enseignement en Côte d'Ivoire et au Gabon, avant de regagner le Togo en 1974. Il a ensuite travaillé comme administrateur civil à la Direction générale du Plan et du Développement. Son œuvre comprend également « Gaglo ou l'Argent cette peste », une pièce de théâtre publiée en 1983, ainsi que « Doguicimi ou la femme qui défia le roi, le prince et la mort », « La Toupie rouge » et les deux volumes du « Guide providentiel ».

En 2008, l'écrivain avait repris la publication de certaines de ses œuvres sous le pseudonyme « Gemzo Kiffo », notamment à l'occasion de la réédition de « Gaglo ou l'Argent cette peste ». ATOP/MG/JK/KYA



Feu Koffi Gomez



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

AGRESSION TERRORISTE DU 23 SEPTEMBRE 1986 AU TOGO :

DES DEPOTS DE GERBES DANS LES SAVANES POUR COMMEMORER L'EVENEMENT

Dapaong, 24 sept. (ATOP) – Le 40^e anniversaire de l'agression terroriste du 23 septembre 1986 a été commémoré à travers des cérémonies de dépôt de gerbes le mercredi 23 septembre dans toutes les préfectures de la région des Savanes.

Ces cérémonies ont été présidées à Dapaong par le gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh, et les représentants du pouvoir central dans les autres préfectures, à savoir Cinkassé, Tandjouaré, Kpendjal, Kpendjal ouest, Oti et Oti sud. Des responsables administratifs et élus locaux, des représentants des Forces de défense et de sécurité (FDS), des chefs de cantons, des responsables religieux et des acteurs de la vie sociopolitique de la région y ont pris part.



La cérémonie dans le Kpendjal



Dépôt de gerbes par le gouverneur des Savanes à Dapaong

Dans chaque localité, la cérémonie a débuté par l'arrivée de l'autorité principale qui a reçu les honneurs militaires. Il s'en est suivi le dépôt de gerbes au pied de la stèle dédiée à la mémoire des victimes, un moment de recueillement et la sonnerie aux morts. Ces différentes étapes ont été ponctuées de prestations de groupes de femmes et de chorales.



Le dépôt de gerbes à Tandjouaré



Le préfet de l'Oti dépose la gerbe sous la stèle mémorial

La commémoration rappelle l'agression terroriste du 23 septembre 1986, au cours de laquelle un commando lourdement armé avait attaqué plusieurs points névralgiques de la capitale, Lomé, notamment le camp militaire Général Gnassingbé Eyadéma de Tokoin. La riposte des Forces armées togolaises, avec l'appui des populations, avait permis de maîtriser l'attaque et de repousser les assaillants. ATOP/JK/BA

KOZAH:

LE DEPOT DE GERBE PLUS QU'UN DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES DEFENSEURS DE LA PATRIE

Kara, 24 sept. (ATOP) – La commémoration du 40^{ème} anniversaire de l'attaque terroriste du 23 septembre 1986 au Togo, a été marquée le mardi 23 septembre par le dépôt des gerbes de fleurs dans toutes les préfectures de la région de la Kara, en l'honneur des valeureux combattants, morts pour la défense de la patrie.

A Kara, l'événement solennel placé sous le thème : « Renforcer l'unité nationale, la cohésion sociale et la résilience face au terrorisme », s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités politiques, administratives, militaires, traditionnelles, religieuses et civiles de la région sous le regard des Forces de défense et de sécurité (FDS).

A 13h30, le général de brigade, Adjitowou Komlan, Gouverneur de la région Kara, a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle aux morts érigée au camp général Améyi. L'acte a été suivi de la sonnerie aux morts de la fanfare Forces armées togolaises (FAT) et de la prestation de la chorale des femmes FAT pour saluer le courage et le sacrifice des dignes fils tombés, les armes à la main, pour la cause de la nation togolaise.



Le gouverneur de la Kara déposant la gerbe au pied de la stèle au camp Gal Améyi



Le préfet de Doufelgou saluant la mémoire des FAT

A Niamtougou, le préfet de Doufelgou a, après le dépôt de gerbe au pied de la stèle, salué le patriotisme des FDS. Il a exhorté les populations de la localité à maintenir une vigilance constante et à renforcer la collaboration avec les FDS pour préserver la quiétude sociale et l'intégrité du territoire national.

Le cérémonial du 23 septembre marqué par un dépôt de gerbe, une musique aux morts avec une prestation des chorales pour le repos de l'âme des illustres disparus, a été présidé à Bassar par le préfet, Lt-Col. Asiah Hodabalo, et à Kantè par le préfet Douti N'Sarma Mabiba.

A Bafilo dans l'Assoli et à Pagouda dans la Binah le rituel du dépôt de gerbe a été présidé respectivement par les préfets Lt-col Viagbo Mensah et Ataba Abalounorou.



Le Col. Viagbo d'Assoli procédant au dépôt



Le préfet de Dankpen déposant la gerbe

A Guérin Kouka dans la préfecture de Dankpen, le cérémonial est placé sous l'autorité du préfet Col. Akpamoura Koffi.

Dans toutes les localités ; les préfets étaient entourés des maires, des directeurs et chefs de services déconcentrés, les chefs cantons et chefs de village, des responsables religieux, des organisations de la société civile et des forces vives des localités précitées.
ATOP/TAL/HKM

CENTRALE:

LES TRADITIONNELS DEPOTS DE GERBES AU CŒUR DE LA COMMEMORATION

Sokodé, 24 sept. (ATOP) – Dans la Centrale, la commémoration du 40^e anniversaire de l'agression terroriste du 23 septembre 1986 a été marquée, ce mercredi

23 septembre, par les traditionnels dépôts de gerbes de fleurs aux différentes places des Martyrs érigées dans les cinq préfectures de la région.

La commémoration est placée, cette année, sous le thème « Renforcer l'unité nationale, la cohésion sociale et la résilience face au terrorisme ». Elle a rassemblé, dans chaque localité, les autorités administratives, politiques, militaires, traditionnelles et religieuses. L'évènement a permis d'honorer la mémoire des braves victimes civiles et militaires tombées durant cette attaque tout en ravivant la flamme du patriotisme.



Le préfet Tchimbiantja déposant sa gerbe

Le préfet de Tchaoudjo, assumant les fonctions de gouverneur de région, Tchimbiantja Yendoukoa Douti et ses collègues Issaka Laguebande de Tchamba, Pali Tchabi Passabi de Sotouboua, Anakpa Mani de Blitta et Cdt Agoh Manzamisso de Mô ont dirigé ces cérémonies dans leur ressort territorial.

Après les honneurs militaires et les salutations des autorités présentes, les représentants du pouvoir central ont déposé des gerbes de fleurs sous les stèles mémoriels en hommage aux illustres disparus. Des instants de recueillement et les sonneries aux morts ont bouclé ces cérémonies dans des ambiances entretenues par des chorales.

La commémoration de cette journée marque la reconnaissance du peuple togolais et de ses dirigeants envers ses vaillants compatriotes qui ont consenti au sacrifice suprême dans la défense de la patrie.

Le 23 septembre 1986, un commando armé s'est infiltré à Lomé pour tenter de déstabiliser le pays et de renverser le président Eyadema. Malgré la riposte des forces armées togolaises, l'attaque a fait plusieurs victimes civiles et militaires. ATOP/MEK/BA

PLATEAUX-EST :

DES GERBES DE FLEURS DEPOSEES EN MEMOIRE DES VICTIMES DE L'AGRESSION TERRORISTE DE 1986

Atakpamé, 24 sept. (ATOP) - Le gouverneur de la région des Plateaux, Dadja Maganawé, a déposé, le mercredi 23 septembre à Atakpamé, une gerbe de fleurs au monument aux morts, en hommage aux victimes de l'agression du 23 septembre 1986.



Le gouverneur Maganawé présentant des honneurs devant le monument



Dépôt à Anié

La cérémonie s'inscrit dans le cadre du 40^e anniversaire de cette agression. Elle a été marquée par les honneurs militaires rendus par un détachement du 3^e régiment d'infanterie de Témédja, sous le commandement du lieutenant Novissi Komi Hyves. Elle

s'est poursuivie par une minute de silence, la sonnerie aux morts et l'exécution de l'hymne national.

Le geste du gouverneur a été accompli en présence du chef de corps du 3^e régiment d'infanterie et commandant du 2^e secteur militaire, Lt-Col Atta Abalo, du préfet de l'Ogou, Ekpé Kodjo Agbéko, des maires et de plusieurs autorités politiques, administratives, militaires, traditionnelles et religieuses.

Des cérémonies similaires ont eu lieu dans les autres préfectures des Plateaux-Est.

A Notsè, (Haho), le préfet, Col. Gnakou Alowègnim, a déposé une gerbe au monument de la place de l'Indépendance à Agbaladomé, en hommage aux forces de défense et de sécurité tombées pour la préservation de la paix.



Dépôt à Badou



Dépôt de gerbe à Tohoun

A Tohoun, (Moyen-Mono), le préfet, Col. Gnakoufre Yao Eindrè, a conduit le recueillement au monument aux morts, accompagné de chants liturgiques exécutés par une chorale locale.

Ces hommages se sont également déroulés dans les préfectures de l'Anié, du Wawa, de l'Akébou, de l'Amou et de l'Est-Mono, réunissant autorités et populations.

La veille, des offices religieux avaient été célébrés dans les différents chefs-lieux des préfectures pour prier pour le repos des âmes des victimes de l'agression.

ATOP/KKT/AO

KLOTO :

DES DEPOTS DE GERBES POUR COMMEMORER LE 40^E ANNIVERSAIRE DE L'AGRESSION TERRORISTE DU 23 SEPTEMBRE 1986

Kpalimé, 24 sept. (ATOP) - Le 40^e anniversaire de l'agression terroriste du 23 septembre 1986 au Togo a été commémoré, le mercredi 23 septembre, dans les préfectures de Kloto, Agou, Kpélé et Danyi, par des cérémonies de dépôt de gerbe.



Le préfet de Kloto déposant la gerbe



Le préfet d'Agou déposant la gerbe de fleurs

A Kpalimé, la cérémonie s'est déroulée au monument aux morts. Le préfet de Kloto, Assan Koku Bertin, a reçu les honneurs militaires d'un détachement de la gendarmerie avant de saluer les corps constitués et de déposer la gerbe au pied du

monument aux morts. Une minute de silence a ensuite été observée en mémoire des fils et filles tombés pour la patrie.

Dans l'Agou, la cérémonie a eu lieu dans la cour de la préfecture. Le dépôt de gerbe a été effectué par le préfet Ali Mouzou après les honneurs militaires rendus par un détachement de la gendarmerie placé sous les ordres de l'adjudant Djassi Kolanni.

A Adéta, le monument aux morts a accueilli la cérémonie présidée par le préfet de Kpélé, Mme Blewoussi Ablavi Metsokewo. Après les honneurs militaires, elle a déposé une gerbe, suivi d'une minute de silence en mémoire des disparus et de l'exécution de l'hymne national.



Le préfet de Danyi dépose la gerbe



Le préfet de Kpélé s'est immobilisée après le dépôt

A Danyi, les cérémonies se sont déroulées à Apéyémé sous la présidence du préfet de Danyi, Koumagnanou Amavi.

Ces cérémonies, dans les Plateaux-Ouest, ont été marquées par la présence des autorités administratives, militaires, traditionnelles et religieuses, des élus locaux, des forces de l'ordre et de sécurité, ainsi que des populations. Elles ont permis de rendre hommage aux victimes de l'agression terroriste du 23 septembre 1986 et de raviver le devoir de mémoire autour de cet événement.

ATOP/ER/AYH/MD

ZIO :

DES DEPOTS DE GERBES DANS LA MARITIME EN HOMMAGE AUX VICTIMES

Tsévié, 23 sept. (ATOP) - Le 40^e anniversaire de l'attentat terroriste du 23 septembre 1986 a été commémoré dans le recueillement, le mercredi 23 septembre dans les chefs-lieux des différentes préfectures de la région Maritime.



Le préfet de l'Avé a déposé une gerbe



Le gouverneur Bagbiegue se recueille après dépôt de gerbe

Ces cérémonies commémoratives entendent honorer la mémoire des victimes. Elles se sont déroulées en présence de plusieurs personnalités administratives, politiques, militaires, religieuses et traditionnelles.

Cette célébration est une occasion pour la nation togolaise de rendre un hommage aux illustres compatriotes togolais qui ont perdu leurs vies dans cette agression terroriste

faisant de nombreux morts aussi bien dans les rangs des Forces Armées Togolaises que des civils.

A Tsévié, le gouverneur de la région Maritime, Taïrou Bagbiègue a déposé une gerbe au pied du monument aux morts à 13 heures 30 mn. L'évènement a été marqué par une minute de silence, la sonnerie aux morts et l'exécution de l'hymne nationale, et en mémoire de ces dignes fils et filles tombés pour leur patrie



Dépôt de gerbe par le préfet Djossou (Yoto)



Le préfet de Vo, Lèguèdè déposant une gerbe de fleurs

Arrivé sur les lieux peu avant l'heure, le gouverneur a eu droit aux honneurs militaires, placés sous le commandant des troupes, du sous-lieutenant Mama Kaderi avant de se prêter à l'exercice.

La même cérémonie s'est déroulée dans les chefs-lieux des autres préfectures de la région où les préfets ont déposé des gerbes au pied des stèles. Ils avaient à leurs côtés, des autorités communales, des représentants des partis politiques, des forces de l'ordre et de sécurité. ATOP/BBG/BA

LACS/ENVIRONNEMENT :

UNE CONFERENCE TRANSFRONTALIERE SUR LA CONSERVATION DES AIRES PROTEGEES A ANEHO



Les participants

Aného, 24 sept (ATOP) - Une conférence frontalière sur la conservation des aires protégées, les bonnes pratiques de gestion, la mobilisation des partenaires et le financement de la conservation s'est tenue, le mercredi 23 septembre à Aného.

La rencontre est à l'actif du collectif des Deltas du Golfe du Bénin et coordonnée par l'Ucoopia Bénin, une ONG des Universités. Elle bénéficie du soutien technique et financier du Grand-Duché de Luxembourg. Cette activité s'inscrit dans le

cadre de la 2^{ème} édition du festival Mangal. Elle a mobilisé des acteurs de la conservation des écosystèmes du littoral Ouest-africain notamment des gestionnaires des aires protégées, des experts, des responsables des organisations de la société civile, des ONG, des autorités locales, des partenaires techniques et financiers du Togo et du Bénin.

L'objectif est de valoriser les initiatives de conservation mises en place au Bénin et au Togo, de renforcer les synergies d'action et de mobiliser les acteurs institutionnels autour des enjeux de gestion durable des ressources naturelles et de développement territorial. Il s'agit de mutualiser les expériences, de renforcer la gestion durable des écosystèmes deltaïques et lacustres et d'harmoniser les approches de conservation entre les pays du Golfe du Bénin face aux pressions climatiques et anthropiques.

À travers des panels sur les thèmes « Les aires protégées, la conservation communautaire et les bonnes pratiques de gestion » et « La mobilisation des partenaires et le financement de la conservation », les participants ont partagé leurs expériences, connaissances et les solutions développées sur le terrain en reconnaissant le rôle des communautés dans la préservation des ressources naturelles. Ils ont été édifiés sur la nécessité de la protection et de la restauration des écosystèmes à travers la diversification des partenariats et les mécanismes de financement adaptés aux réalités des terrains.

Le représentant du directeur des Ressources forestières, Lieutenant-Colonel Akounda Bada a rappelé que les écosystèmes naturels et leurs éléments constitutifs ne connaissent pas les frontières. Il a salué la vision des autorités du Bénin et du Togo de bâtir des nations où l'homme est en harmonie avec la nature.

La chargée des affaires à l'ambassade de Luxembourg au Bénin, Louisa Ben Abdelhafidh a réaffirmé la volonté et l'engagement de son pays à accompagner cette initiative qui vise à débattre sur les réalités du Mono et à voir comment avancer ensemble pour la conservation des écosystèmes naturels du Golfe du Bénin.

Le secrétaire général de la préfecture des Lacs, Gouyo Ekouévi a indiqué que l'enjeu est de dialoguer sur des solutions durables, adaptées aux réalités des territoires, capables de concilier la préservation des ressources et le bien-être des populations. Il a émis le vœu que cette conférence permette de renforcer les liens entre les territoires et de faire émerger des engagements et des pistes d'actions concrètes en faveur d'une gestion durable du patrimoine naturel du mono. ATOP/DK/DHK/BV

30 MEILLEURS ELEVES DE L'EPP ZANVE BENEFICIENT DE KITS SCOLAIRES

Aného, 24 sept. (ATOP) - Trente meilleurs élèves de l'Ecole primaire publique (EPP) Zanvé, dans la commune Lacs 2, ont bénéficié de kits scolaires, le mercredi 23 septembre dans la localité.

Les bénéficiaires sont les cinq premiers élèves de chacune des classes, du CP1 au CM2, ayant obtenu les meilleures moyennes au terme de l'année scolaire 2025-2026. Les kits sont constitués de sacs d'écolier, de cahiers, de stylos et d'autres fournitures scolaires.



Les bénéficiaires, les donateurs et enseignants

L'initiative est portée par l'Association togolaise des alumni Campus AFD (ATA Campus AFD), en collaboration avec la direction régionale de l'éducation Maritime. A travers ce geste, l'association veut encourager les élèves à maintenir leurs efforts et à faire de l'excellence scolaire un moyen de réussite. L'action vise également à accompagner les efforts du gouvernement dans la lutte contre les abandons scolaires et l'amélioration du taux d'achèvement au primaire. Elle cible particulièrement les enfants des familles défavorisées et des localités éloignées, avec une attention accordée à la scolarisation des filles.

La remise des kits a été suivie d'une sensibilisation des parents sur l'importance de maintenir les enfants à l'école, de les accompagner dans leurs études et de les orienter dans leurs choix scolaires. Les participants ont également été entretenus sur les valeurs sociales et les textes protégeant les droits des élèves.

Le responsable de projet à l'ATA Campus AFD, Bilassé Bertrand, a expliqué que le choix de l'EPP Zanvé repose sur les résultats d'une étude consacrée aux zones les plus défavorisées du pays. Selon lui, les préfectures des Lacs, de la Kéran, de Danpken et de kpendjal figurent parmi celles confrontées à de faibles taux d'achèvement scolaire, notamment au primaire et au secondaire. « L'action de l'ATA-Campus AFD aux côtés du gouver-

nement togolais, est de contribuer à motiver les enfants, à créer une émulation au niveau de ces enfants, afin que nous puissions construire des élites de demain et que ces enfants puissent constituer un modèle pour les autres élèves dans cette localité et plus spécifiquement au niveau de la localité de Zanvé », a-t-il expliqué.



M. Bilassé lors de la sensibilisation



Vue partielle des bénéficiaires

Le directeur de l'EPP Zanvé, Fiadégnon Koffitsè, a invité les parents à renforcer l'accompagnement de leurs enfants, notamment en les encourageant à lire régulièrement. « Un enfant qui sait lire, a toutes les clés pour ouvrir toutes les portes du monde », a-t-il déclaré,

Créée en 2025, l'ATA Campus AFD regroupe des anciens étudiants des masters spécialisés en économie du développement, formés par l'Agence française de développement. Elle mène des actions dans plusieurs domaines, notamment l'éducation, l'environnement, la culture, l'expertise et l'action sociale, en vue de contribuer au développement durable du Togo. ATOP/AR/AO/BV

TONE/MERCREDI DE L'ENTREPRENEUR :

DES RESPONSABLES DES PME/PMI DES SAVANES FORMES A LA COMPTABILITE



Les officiels et participants

Dapaong, 24 sept. (ATOP) -

L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) a formé une centaine de jeunes entrepreneurs de la région des Savanes sur l'initiation à la comptabilité et la gestion financière, le mercredi 23 septembre à Dapaong.

La formation s'est déroulée dans le cadre de l'initiative « Mercredi de l'entrepreneur » autour du thème : « L'importance de la comptabilité au sein

d'une entreprise ». L'objectif est d'optimiser l'organisation comptable et financière des PME pour en faire un véritable outil d'aide à la décision stratégique en vue d'une croissance durable des PME.

Les stagiaires ont suivi quatre modules sur « Le rôle de la comptabilité », « L'organisation administrative et des pièces comptables », « Le contrôle des pièces » et « L'élaboration des états financiers de ses pièces ». La formation a été assurée par l'enseignant chercheur Dr. Magnangou Essonam.

Le secrétaire général du gouvernement de la région des Savanes, Latifou Kégbéro a invité les participants à considérer cette rencontre comme une véritable occasion de faire évoluer leurs entreprises vers davantage de transparence, de professionnalisme et de performance. Il a émis le vœu que les expériences partagées, les échanges et les

enseignements issus de cette rencontre puissent se traduire par des résultats concrets et contribuer au développement des entreprises de la région.



M. Ouro (au micro) explique l'importance de la comptabilité



L'assistance

Le représentant de la directrice générale de l'ANGPF, M. Ouro Gnini Moubarak a rappelé que la comptabilité est souvent perçue par les entrepreneurs comme une simple obligation administrative, se limitant à l'accumulation de factures, de reçus et de tableaux à remplir. Pourtant, a-t-il souligné, elle est bien plus que cela. « La comptabilité constitue un véritable outil de pilotage de l'entreprise et joue un rôle essentiel dans la prise de décision. Elle permet notamment à l'entrepreneur de mieux connaître la situation financière de son entreprise, d'anticiper les difficultés et d'orienter ses choix en fonction de données fiables », a-t-il ajouté.

ATOP/TKA/JK/BA

SOTOUBOUA:

L'ANPGF OUTILLE LES ENTREPRENEURS SUR L'ELABORATION D'UN BUSINESS PLAN



Les participants

Sotouboua, 24 sept. (ATOP) – L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement (ANPGF) a organisé, le mercredi 23 septembre à Sotouboua, son séminaire d'information et de sensibilisation dénommé « Mercredi de l'Entrepreneur » (MDE).

Cette rencontre, a tourné autour du thème « Le Business plan comme outil de mobilisation de financement pour les Petites et moyennes entreprises (PME) et Petites et moyennes industries (PMI) ». Elle a permis de renforcer les connaissances des entrepreneurs et promoteurs de PME/PMI sur l'importance du business plan dans la recherche et la mobilisation des financements nécessaires au développement de leurs activités.

Les participants ont été éclairés sur les différents éléments constitutifs d'un business plan, notamment la présentation du projet, l'étude du marché, la stratégie commerciale, le plan opérationnel, ainsi que les prévisions financières. Les échanges ont, également, permis de mettre en lumière les attentes des institutions financières dans l'analyse des projets soumis au financement.

Le séminaire a offert aux participants un cadre d'échanges et de partage d'expériences, leur permettant de mieux comprendre les mécanismes de préparation d'un dossier de financement et d'améliorer la présentation de leurs projets auprès des institutions financières.

Le consultant, Bleza Bazobandou, a fait savoir que le business plan constitue un véritable outil de pilotage pour l'entrepreneur, mais aussi un document essentiel permettant aux partenaires financiers d'apprécier la viabilité, la rentabilité et les perspectives de développement d'une entreprise.

L'analyste financier, chargé de l'appui, conseil et encadrement des PME à l'ANPGF, Tchindou Essodonda a indiqué que « MDE », est une initiative gouvernementale visant à contribuer au renforcement des capacités des acteurs du secteur privé et à la promotion d'un entrepreneuriat mieux structuré, capable de saisir les opportunités de financement et de contribuer davantage à la création d'emplois et à la croissance économique.

« Nous repartons mieux outillés sur les bonnes pratiques d'élaboration d'un business plan et sur son rôle dans la mobilisation des ressources financières en faveur du développement de nos entreprises », a confié l'entrepreneur, Languiyè Toyi.

ATOP/BTP/MEK/AR

TCHAOUDJO :

L'AGDJ OFFRE 120 TABLES-BANCS A CINQ ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Sokodé, 24 sept. (ATOP) - L'Association grandir dans la joie (AGDJ) a offert, le mercredi 23 septembre à Sokodé, 120 tables-bancs à cinq établissements scolaires du primaire de Tchaoudjo.

Les Ecoles primaires publiques (EPP) de KpalouKpalou, Komah 2D, Aguidagbadè et Aléhéridè bénéficient de 25 tables-bancs chacune tandis que celle de Bouroda a reçu 20. Ces établissements scolaires sont répartis dans les communes Tchaoudjo 1, 3 et 4.



M. Yérîma remettant symboliquement le don à une directrice

Ce don vise à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves en leur offrant un environnement d'étude digne, confortable et propice à la concentration. Il est rendu possible, avec l'appui financier de la Fondation NAK Humanitas.

Les tables-bancs ont été réceptionnés par le 1^{er} adjoint au maire de la commune Tchaoudjo 1, Yérîma Agregna qui les a remis, à son tour aux directeurs d'écoles.

Le conseiller technique de AGDJ, Elégbédé Franck a indiqué que cette action permet de répondre aux besoins en mobiliers scolaires constatés dans les établissements bénéficiaires, particulièrement en cette période de rentrée scolaire. « Une étude de terrain a révélé une insuffisance de ce mobilier obligeant certains élèves à s'asseoir à plusieurs sur un table-banc », a-t-il ajouté.

Yérîma Agregna a remercié l'association et son partenaire pour ce soutien qui vient accompagner les actions de la municipalité en faveur de l'éducation pour le meilleur devenir des apprenants. « Investir dans l'éducation, c'est contribuer à construire l'avenir de nos enfants », a laissé entendre le 1^{er} adjoint au maire de la commune Tchaoudjo 1.

Le chef division vie scolaire, Boukare Labanté s'est réjoui de cette initiative qui vient en appui à la politique gouvernementale d'éducation de qualité pour tous. Il a promis, au nom des bénéficiaires, de faire un bon usage de ces table-bancs dans l'intérêt supérieur des apprenants d'aujourd'hui et de demain.

La cérémonie de remise s'est déroulée en présence des maires des communes concernées, des inspecteurs et directeurs d'établissements.

L'Association Grandir dans la Joie est créée en 2019. Elle œuvre, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'inclusion sociale, de l'accompagnement des enfants vulnérables et du développement communautaire.
ATOP/TAA/MEK/SED

OGOUE:

DES TABLES-BANCS AU CEG DATCHA CAMPEMENT

Atakpamé, 24 sept. (ATOP) - Le maire de la commune Ogou 2, le professeur Dandonougbo Iléri en partenariat avec l'ONG Association de soutien aux enfants démunis (ASAED), a offert le jeudi, 24 septembre un lot de 20 tables-bancs au profit des apprenants du CEG Datcha Campement.



Vue partielle des tables bancs



Remise symbolique du don

Cette initiative vise à pallier le déficit d'équipements et à garantir aux élèves un cadre d'étude propice à la réussite scolaire. Ce don en tables-bancs fait suite à l'ouverture officielle dudit établissement à cette rentrée scolaire le 14 septembre 2026.

Le maire de la commune Ogou 2, le professeur Dandonougbo Iléri, a salué l'ONG ASEAD pour ce partenariat fructueux axé sur l'avenir de la jeunesse. « Votre geste vient répondre à un besoin réel de notre école. Il s'agit d'un investissement concret en faveur de l'éducation et de l'avenir de notre jeunesse. À travers ce don, nous voyons une marque d'attention, de solidarité et d'engagement pour le développement éducatif », a-t-il indiqué. Le maire a exhorté les élèves au travail et surtout à l'excellence.

Le chef d'inspection du secondaire Gnakouafre Eténi, a rassuré sur un usage pérenne des équipements. « Au nom de toute la communauté éducative, des enseignants et des élèves, nous vous assurons que ces tables-bancs seront utilisées avec soin et entretenues afin de servir durablement aux générations futures », a-t-il souligné.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités administratives, politiques et militaires.

ATOP/KKT/HKM



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atopogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



INTERVIEW

« IL NE FAUT PAS REUTILISER UNE HUILE DE FRITURE PLUS DE DEUX FOIS », (KOFFI DANDONOUGBO)

Si les huiles alimentaires sont indispensables au fonctionnement de l'organisme, leur qualité, leur quantité et leur mode d'utilisation peuvent avoir des conséquences sur la santé, notamment sur le risque de maladies cardiovasculaires et de diabète de type 2. Dans cet entretien accordé au journaliste de l'ATOP, Dandonougbo Koffi, ingénieur agroalimentaire, expert en fortification des aliments à l'Association des industriels de la filière oléagineuse (AIFO) de l'UEMOA et de la CEDEAO, explique les liens entre l'utilisation des différents types d'huiles et la santé métabolique. Il revient également sur les huiles à privilégier, les risques liés à la réutilisation des huiles de friture et les gestes simples à adopter au quotidien.



Koffi Dandonougbo, ingénieur agro-alimentaire

ATOP : En quoi la composition des huiles alimentaires peut-elle avoir une incidence sur le risque de diabète de type 2 ?

Dandonougbo Koffi : Les huiles alimentaires, comme l'ensemble des corps gras, sont indispensables à l'homme à plusieurs niveaux. Elles sont une source d'énergie (1 g apporte 9 kcal), jouent un important rôle biologique dans le transport des vitamines liposolubles (A, D, E, K) et composants des membranes cellulaires. Les huiles se distinguent par leur composition en acides gras : saturés, insaturés (mono- et polyinsaturés) et trans. Les acides gras saturés et trans constituent l'un des facteurs qui contribuent le plus à l'apparition du diabète de type 2, dit insulino-résistant, tandis que ceux dit insaturés ont plutôt un effet protecteur.

Quel lien peut-on établir entre leur consommation et le risque de diabète ?



Une gamme d'huiles locales (Photo internet)

Le lien avec le diabète passe en réalité par deux mécanismes complémentaires. Le premier est l'insulino-résistance : une partie des acides gras consommés est convertie en énergie, l'excès se dépose sous forme de graisse au niveau de l'abdomen, du foie et des muscles. Ce dépôt, surtout s'il est riche en acides gras saturés ou trans, perturbe la reconnaissance de l'insuline par les récepteurs cellulaires. Le glucose ne pouvant plus entrer correctement dans les cellules malgré la présence de l'insuline, ce qui pousse le pancréas à sécréter toujours plus d'insuline, jusqu'à son épuisement progressif.

Le second est le déséquilibre du cholestérol : celui-ci circule dans le sang grâce à des transporteurs (lipoprotéines), le LDL et le HDL. Un excès d'acides gras saturés ou trans réduit l'efficacité des récepteurs qui éliminent le LDL du sang, ce qui provoque son

accumulation dans le milieu sanguin. Ce LDL en excès finit par s'infiltrer dans la paroi des artères, s'oxyde, déclenche une inflammation chronique et forme progressivement une plaque d'athérome, ce qui est à l'origine des complications cardiovasculaires associées au diabète (infarctus, AVC, artériopathie oblitérante des membres inférieurs) et des atteintes rénales, oculaires et nerveuses.

Ces deux mécanismes s'alimentent mutuellement. L'excès de graisses favorise la résistance à l'insuline, et le diabète, une fois installé, aggrave à son tour le métabolisme des graisses. C'est ce cercle interpelle chacun à surveiller sa consommation d'huile, même en l'absence de symptôme visible.

Quelles sont les huiles à privilégier par les personnes diabétiques ?

Parmi les huiles locales les plus consommées au Togo, on peut distinguer l'huile de palme, d'arachide, de coco, de palmiste, de graines de coton et du soja. Certaines, plus riches en acides gras saturés, méritent une consommation modérée ou limitée : par exemple l'huile de coco et l'huile de palmiste, toutes deux riches en acide laurique, ainsi que l'huile de palme, riche en acide palmitique. Toutefois l'huile de palme conserve, lorsqu'elle est brute (rouge, non raffinée), des antioxydants naturels tels que les tocotriénols et les caroténoïdes (se transforment en vitamine A), qui contribuent à réduire le risque d'athérosclérose en empêchant l'oxydation des LDL, un avantage qui est éliminé au raffinage dans la production de l'oléine de palme.



De l'huile rouge en vente sur le marché (Photo internet)

En outre, les huiles de coton et d'arachide présentent un profil plus équilibré et peuvent être utilisées en cuisine courante. L'huile de soja est déconseillée pour la friture en raison de sa richesse en acides gras polyinsaturés, surtout en oméga-3 et 6, des acides gras fragiles qui se dégradent facilement à haute température. Elle est donc à réserver pour l'assaisonnement à froid ou à défaut dans les préparations des sauces ou de bouillons. Quant aux huiles importées, l'oléine de palme, contrairement à l'huile de palme brute, est dépourvue de caroténoïdes et de tocotriénols du fait de son raffinage. Toutes deux sont issues de la même matière première, mais elle est dépourvue des éléments protecteurs. Toutefois elle conserve la teneur en acide palmitique (environ 50 %) comme l'huile de palme. Les huiles de tournesol et de colza sont pour leur part recommandées pour l'assaisonnement que pour la friture, tandis que l'huile d'olive, riche en oméga-9, se montre stable à la friture.

Quelles sont les huiles à consommer avec modération ?

Une huile présentée comme peu risquée peut se révéler dangereuse en raison d'une adultération ou de mauvaises pratiques, ce qui appelle à la vigilance des consommateurs. A titre d'exemple, l'huile de palme est additionnée dans certaines pratiques du rouge Soudan 4 pour en renforcer sa couleur, un colorant reconnu cancérigène ; L'huile de tournesol riche en oméga-3 annoncée comme bonne pour la friture, ce qui devrait éveiller un doute sur son authenticité puisque ce n'est pas le profil naturel de cette huile et surtout l'oméga ne marche pas avec un fort traitement thermique.

Enfin, les huiles ultra-transformées telles que les margarines et les beurres obtenus par hydrogénation partielle sont riches en acides gras trans et à ce titre, encore plus impliquées dans le dépôt de graisses et la perturbation des récepteurs à l'insuline.

La réutilisation répétée de l'huile de friture présente-t-elle des risques particuliers pour la santé et le diabète ?



Une femme frit des beignets (Photo internet)

En réalité, cette pratique n'est pas sans risque, et je ne la recommande pas au-delà d'un usage limité. Pendant la friture, l'huile est portée à une haute température, souvent en présence d'aliments humides, or l'eau, la chaleur et l'oxygène de l'air dégradent progressivement l'huile par trois mécanismes : l'hydrolyse (formation d'acides gras libres et de mono/diglycérides), l'oxydation (formation de radicaux libres) et la polymérisation, qui finit par transformer la nature de l'huile

jusqu'à une texture épaisse et collante proche du gel. Une partie des acides gras insaturés peut également s'isomériser en acides gras trans sous l'effet de la chaleur répétée. Ces produits de dégradation ont des effets sur la santé de l'homme comme des brûlures, troubles intestinaux, des atteintes au foie et aux reins, des inflammations voire le cancer.

L'ensemble de ces produits de dégradation, en dehors des analyses spécifiques, est mesuré par un indicateur de qualité notamment le taux de composés polaires, à un seuil de 25 %, au-delà duquel l'huile est vraiment considérée comme impropre à la consommation. Une surchauffe prolongée ou le contact avec de la fumée (cas des grillades ou barbecue) peuvent en outre générer des hydrocarbures aromatiques polycycliques, d'autres contaminants aussi préoccupants pour la santé.

En pratique, je recommande de ne pas réutiliser une huile de friture plus de deux fois et même zéro fois pour les huiles très riches en acides gras polyinsaturés. Le lien avec le diabète se retrouve surtout au niveau de la formation d'acides gras trans. Ces derniers perturbent la reconnaissance de l'insuline par ses récepteurs, et contribue à la production de radicaux libres, source de stress oxydatif et d'inflammation chronique, ce qui favorise à terme la formation de plaques d'athérome et leurs complications.

Quelle quantité d'huile peut être consommée au quotidien par une personne diabétique ?

La quantité à consommer dépend de la qualité de l'huile et de sa composition. Il faut également distinguer deux choses importantes dans la considération de la quantité de lipides ingérée : d'une part l'ensemble des lipides consommés dans une journée, viandes, laitages, huiles, graisses cachées des aliments transformés (biscuits, viennoiserie...) et d'autre part l'huile ajoutée à la cuisine.

Pour l'ensemble des lipides, l'apport recommandé se situe entre 35 et 40 % de l'apport énergétique quotidien, soit environ 78 à 89 g par jour pour un adulte consommant 2000 kcal, mais cette quantité couvre toutes les sources de graisses, pas seulement l'huile de cuisson. Pour l'huile ajoutée spécifiquement, une quantité raisonnable se situe, à titre indicatif, autour de 2 à 3 cuillères à soupe par jour (environ 25 à 35 g), à ajuster selon le reste de l'alimentation. Il est conseillé de privilégier des huiles sûres et de toujours consommer avec modération. La qualité de l'huile et sa composition comptent autant que sa quantité.

Quels conseils aux familles pour un meilleur choix d'huiles ?

Les familles doivent essentiellement identifier les huiles consommées habituellement et connaître leur profil (saturé, insaturé, trans), diversifier les sources d'huiles végétales pour équilibrer les apports en différents acides gras et autres composants utiles tels que les phytostérols et antioxydants et surtout limiter les huiles trop saturées.

Il est également déconseillé d'utiliser les huiles riches en oméga 3 en friture. L'idéale serait de les réserver à l'assaisonnement à froid ou dans la préparation des sauces ou bouillons, éviter la réutilisation excessive de l'huile de friture (deux fois au maximum et zéro fois pour les huiles très insaturées s'il y a lieu), et réduire la consommation d'huiles ultra-transformées (margarines, beurres riches en acides gras trans).

Les ménages doivent éviter les polymères qui se forment lors des grillades ou fritures prolongées ou répétées, privilégier une cuisson douce, qui préserve mieux les composés bénéfiques naturellement présents dans certaines huiles (antioxydants, vitamine E). Il est aussi conseillé de ne pas négliger les graisses cachées, présentes dans de nombreux aliments transformés (biscuits, chips, pâtisseries, charcuteries) même en l'absence d'ajout visible d'huile.

Propos recueillis par Abel OZIH



NOUVELLES DE L'ETRANGER

COTE D'IVOIRE :

LE GOUVERNEMENT RENFORCE L'ARSENAL PENAL

Abidjan, (Xinhua) - Le gouvernement ivoirien a adopté, le mercredi 23 septembre, à Abidjan, en Conseil des ministres, un projet de loi modifiant la loi du 26 juin 2019 portant Code pénal, afin de renforcer la lutte contre certaines formes de criminalité et d'adapter la législation nationale aux engagements internationaux de la Côte d'Ivoire, a annoncé le même jour le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly.

« Cette réforme procède d'une évaluation régulière du dispositif pénal national, afin d'en améliorer l'efficacité et la conformité avec les conventions internationales ratifiées par le pays », a-t-il expliqué. Dans le détail, le texte renforce la protection juridique des mineurs et des femmes contre le viol et certaines infractions à caractère sexuel, à travers un durcissement des dispositions répressives applicables à ces infractions.

La réforme accorde par ailleurs une place importante à la protection de l'environnement. A ce titre, les peines prévues pour les atteintes graves à l'environnement, notamment l'orpaillage illégal ainsi que le remblayage non autorisé de la mer et des voies d'eau intérieures, sont renforcées.

Le texte introduit en outre de nouvelles infractions autonomes destinées à sanctionner les différents acteurs impliqués dans les activités d'orpaillage clandestin, des commanditaires aux receleurs, en passant par les financiers et les propriétaires de sites complices, avec des peines pouvant aller jusqu'à 20 ans d'emprisonnement lorsque les faits impliquent un agent public.

Xinhua

NIGER :**PLUSIEURS SOLDATS TUES DANS UNE ATTAQUE DANS L'OUEST DU PAYS**

Niamey, (Xinhua) - Plusieurs soldats nigériens ont été tués et d'autres blessés le mercredi 23 septembre lors d'une attaque à hauteur du village de Fartal, à environ 22 km à l'est d'Abala, dans la région de Tillabéry (ouest), selon un communiqué du ministère nigérien de la Défense diffusé par la télévision nationale Télé-Sahel.

« Plusieurs pertes humaines et matérielles » ont également été enregistrées dans les rangs des assaillants au cours des combats, a précisé la même source. Selon le communiqué, « dans l'après-midi du 22 septembre 2026, à la suite de renseignements concordants faisant état d'un important convoi de bétail enlevé par des mercenaires au préjudice des populations civiles, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) déployées dans le secteur d'Abala ont immédiatement engagé une opération d'interception ».

A hauteur de Fartal, dans la matinée du 23 septembre vers 6h30 (5h30 GMT), les éléments engagés dans cette mission ont pris contact avec « une importante colonne de mercenaires à motos, lourdement armés », selon le communiqué. Faisant preuve de courage et de détermination, « nos FDS ont opposé une résistance vigoureuse à l'ennemi. Sous la pression du feu et après avoir subi plusieurs pertes, l'ennemi a été contraint de rompre le contact et de se replier en direction du nord, emportant plusieurs de ses morts », poursuit le communiqué.

Les opérations de ratissage et de sécurisation se poursuivent afin de retrouver les assaillants en fuite, selon la même source. Xinhua

MAROC :**LE PAM EN TETE DES ELECTIONS LEGISLATIVES AVEC 97 SIEGES**

Rabat, (Xinhua) - Le Parti authenticité et modernité (PAM) est arrivé en tête des élections législatives marocaines avec 97 sièges sur 395 à la Chambre des représentants, selon les résultats provisoires annoncés le jeudi 24 septembre par le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit.

Le Rassemblement national des indépendants arrive en deuxième position avec 66 sièges, suivi du Parti de l'Istiqlal avec 65 sièges et du Parti de la justice et du développement avec 54 sièges. Le taux de participation s'est établi à 38,08%, contre 50,86% en 2021 et 42,27% en 2016, avec près de six millions d'électeurs ayant pris part au scrutin du 23 septembre, selon M. Laftit.

Les résultats annoncés ce jeudi demeurent provisoires, dans l'attente de la finalisation des procédures électorales et de l'annonce des résultats définitifs. En vertu de la Constitution, le roi du Maroc doit nommer chef du gouvernement le dirigeant du parti arrivé en tête du scrutin en nombre de sièges. Ce dernier est ensuite chargé de former son gouvernement. Xinhua

USA:**RUTO APPELLE A UNE REPRESENTATION PERMANENTE DE L'AFRIQUE AU CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU**

New York (africanews) - Le président kényan William Ruto a appelé, le mercredi 23 septembre, à la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, appelant à une représentation permanente de l'Afrique au sein de l'organisme.

Dans son allocution devant l'Assemblée générale de l'ONU, Ruto a déploré l'exclusion continue de l'Afrique de la représentation permanente, malgré le fait qu'elle représente plus d'un quart des membres de l'assemblée. « L'Afrique compte 54 États membres, soit plus d'un quart de cette assemblée, et pourtant aucune voix permanente au sein de

l'organe chargé de la responsabilité première de la paix et de la sécurité internationales », a déclaré Ruto. « Nous sommes souvent l'objet de ses décisions, discutées en permanence, mais toujours exclues. »

Le président kényan a déclaré que le Conseil de sécurité de l'ONU devait refléter l'évolution du monde. Il a rappelé à l'assemblée que l'assemblée a été créée « à un moment où la plupart des Africains n'avaient ni nation à la table, ni voix dans la formation des institutions qui gouverneraient la paix. Le monde, mesdames et messieurs, s'est depuis transformé. Le Conseil, le Conseil de sécurité, ne l'a pas fait. »

L'événement de cette année à l'ONU s'attendait à ce que l'Union africaine pousse à avoir une voix plus forte au sein de l'organisme mondial, une campagne menée par plusieurs dirigeants africains ces dernières années. Avant la session, le représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'ONU à New York, l'ambassadeur Mxolisi Sizo Nkosi, a déclaré aux médias locaux que la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU était « une partie importante » de l'agenda du pays. Les propos de Ruto faisaient également écho à un appel similaire du Secrétaire général sortant de l'ONU la veille. Dans son propre discours devant l'Assemblée générale de l'ONU mardi, Antonio Guterres a déclaré : « Un Conseil de sécurité du XXI^e siècle sans représentation africaine permanente est injuste et indéfendable. » africanews

HUIT MORTS ET 22 BLESSES LORS DE FRAPPES RUSSES EN UKRAINE

Kiev, (Xinhua) - Au moins huit personnes ont été tuées et 22 autres blessées lors d'attaques russes menées dans toute l'Ukraine dans la nuit du mercredi 23 à jeudi 24 septembre, ont indiqué les autorités ukrainiennes.

Dans la région de Kharkiv (est), six personnes ont été tuées et 12 autres blessées lorsqu'un missile de croisière a frappé une exploitation agricole, a rapporté le radiodiffuseur national Suspilne, citant le gouverneur régional Oleg Synegoubov.

A Kiev, des frappes de missiles balistiques ont fait deux morts et huit blessés, provoquant des dégâts et des incendies dans trois quartiers, selon le Service national des situations d'urgence. Deux personnes ont également été blessées dans la région d'Odessa (sud), où un centre commercial, des habitations privées, un hôpital et d'autres infrastructures ont été endommagés, a-t-il ajouté. L'armée de l'Air ukrainienne a indiqué que ces attaques russes nocturnes avaient été menées à l'aide de missiles et de drones, les régions de Kiev et d'Odessa étant les principales cibles.

Xinhua

TURQUIE :

UN SEISME DE MAGNITUDE 5,4 FRAPPE LA PROVINCE DE SANLIURFA

Ankara, (Xinhua) - Un séisme de magnitude 5,4 a frappé, le jeudi 24 septembre, la province de Sanliurfa, dans le sud-est de la Turquie, sans qu'aucune victime n'ait été signalée jusqu'à présent, a annoncé l'agence nationale de gestion des catastrophes.

L'Autorité de gestion des catastrophes et des urgences a indiqué dans un message publié sur les réseaux sociaux que le séisme s'est produit dans le district de Karakopru à 10H40 heure locale (07H40 GMT), à une profondeur de 7,3 kilomètres.

Les secousses ont également été ressenties dans les provinces voisines d'Adiyaman et de Gaziantep, et les opérations d'inspection sur le terrain se poursuivent, selon l'agence. La chaîne privée NTV a rapporté que des personnes affolées sont descendues dans les rues dans la province de Sanliurfa, tandis que les autorités locales appellent au calme.

« Des évaluations sont en cours », a déclaré sur NTV le gouverneur de Sanliurfa, Hasan Sildak. La Turquie est traversée par plusieurs failles sismiques actives. Xinhua

**ATOP**

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

AVANT LE BURUNDI, KEVIN DENKEY AFFICHE LES AMBITIONS DES ÉPERVIERS

Lomé, (FTF) – A la veille de la rencontre face au Burundi, la concentration est maximale chez les Éperviers. Après une nouvelle séance d'entraînement au Stade de Kégué, l'attaquant togolais Kévin Denkey s'est exprimé le mercredi 23 septembre, sur les enjeux de cette première sortie à domicile dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027.

Conscient de l'attente autour de cette rencontre, l'attaquant des Éperviers assure que le groupe mesure pleinement l'importance du rendez-vous. « On sait que c'est un match important, vraiment attendu ici au pays. Donc on est préparé, on fait tout pour être à 100 %, voire 200 %. »

Après quatre rencontres de haut niveau et des résultats encourageants, Denkey estime que le retour à domicile apporte une dimension supplémentaire au rendez-vous. Une pression qu'il considère toutefois comme positive, notamment pour les joueurs qui découvrent l'ambiance particulière autour des Éperviers.

« Jouer ici à la maison, c'est beaucoup de pression pour les nouveaux qui ne savent pas. Je pense que c'est une bonne pression », explique-t-il.

« Il faut gagner ce match »

Pour l'attaquant togolais, le rendez-vous face au Burundi constitue une étape importante sur la route de la CAN 2027. Denkey affiche clairement les ambitions du groupe. « Je suis certain qu'on va aller à la CAN maintenant. Ça va dépendre aussi de ce match contre le Burundi qu'on est en train de très bien préparer. C'est un match qu'il faut gagner, on sait l'importance de ce match. »

L'objectif est donc clairement affiché : prendre les trois points à domicile et lancer la campagne avec une victoire. « On va tout faire pour gagner, on va gagner ce match ici à la maison dès l'entame du match », affirme-t-il avec détermination.

De l'intensité et du beau football

Au-delà du résultat, Kévin Denkey veut voir les Éperviers imposer leur rythme et offrir un spectacle à la hauteur des attentes du public togolais. « L'idée est d'aller à 100 % avec beaucoup d'intensité, marquer beaucoup de buts et montrer au public du beau football. »

Pour lui, cette ambition s'inscrit dans une dynamique positive observée au sein du groupe depuis plusieurs semaines. « Le Togo est vraiment en train de monter, on est sur

de bonnes ondes positives aujourd'hui. Les entraînements sont de bonne qualité et il y a beaucoup d'intensité », souligne l'attaquant.

Le joueur compte ainsi sur le travail effectué durant les séances pour se traduire sur la pelouse vendredi : « On va revoir en match ce qu'on fait à l'entraînement ».

Une mobilisation qui se fait sentir

Autre élément relevé par Denkey : l'engouement autour des Éperviers. Le joueur dit recevoir, comme ses coéquipiers, de nombreux messages de supporters sur les réseaux sociaux. Selon lui, la mobilisation actuelle présente une dimension particulière. « On voit vraiment une mobilisation qui est différente des années précédentes. »

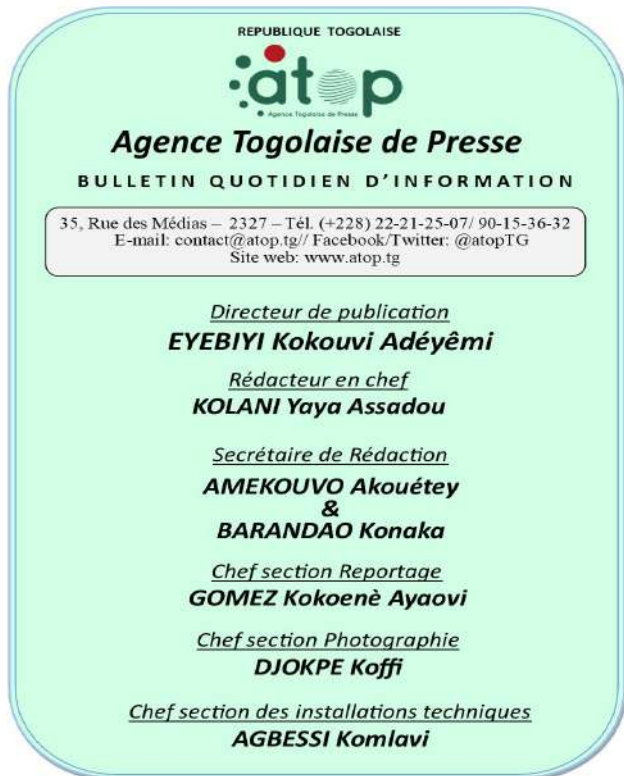
L'attaquant assure que cette attente est également perceptible au sein du groupe. « Nous aussi, en tant qu'acteurs, on le ressent et on sait que le Togo est en train de prendre un élan totalement différent », confie-t-il.

Un appel au public

À l'approche du match, Denkey adresse enfin un message direct aux supporters. Il souhaite voir le Stade de Kégué rempli et le public jouer pleinement son rôle.

« À partir de vendredi, il faut qu'ils viennent nous soutenir pour qu'on donne tout, comme on a fait contre le Bénin, et faire encore mieux contre le Burundi. »

Le rendez-vous est pris. Vendredi à 16h GMT, les Éperviers retrouveront leur public au Stade de Kégué pour leur entrée en lice dans les éliminatoires de la CAN 2027. Sur le terrain comme dans les tribunes, l'attente monte à l'approche du coup d'envoi. FTF



Copyright, ATOP. Tous droits réservés